PROCES VERBAL

DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Avis sur avenant supérieur à 5%

Code Général des Collectivités territoriales article L1414-4

Collectivité

Communauté d'Agglomération du Niortais

Objet du marché

Services de télécommunications relatifs à la téléphonie fixe et mobile,

au réseau VPN et aux accès internet

Date de la réunion

Favril 2017

Date de convocation

Tribolit

Composition de la Commission

Nom	Fonction	Signature
Monsieur Jean BOULAIS	Représentant du Président de la Communauté d'Agglomération	May
Monsieur Jacques MORISSET	Titulaire	
Monsieur Elmano MARTINS	Titulaire	
Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE	Titulaire	
Monsieur Adrien PROUST	Titulaire	A5
Monsieur Gérard GIBAULT	Titulaire	
Monsieur Jean-Claude FRADIN	Suppléant	
Monsieur Christian BREMAUD	Suppléant	
Madame Rose-Marie NIETO	Suppléant	
Monsieur Guillaume JUIN	Suppléant	

Date de télétransmission : 01/06/2017 Date de réception préfecture : 01/06/2017 Les services de télécom font actuellement l'objet de marchés passés en 2013 en groupement de commande avec la Ville de Niort, coordonnateur, et le département des Deux-Sèvres; ces marchés passés pour une durée de deux ans et reconduits une fois pour la même durée, viennent à échéance courant juillet 2017.

Pour la CAN

Lot n° - Objet	Titulaire	Montant estimatif initial HT (2 ans)
1 – Abonnements, matériels et services de communications entrantes et sortantes depuis les fixes et les mobiles, vers toutes les destinations	Bouygues télécom	120 422 €
2 – Abonnements et matériels pour service de renforcement des communications mobile	Orange	850 €
3 – Réseau d'interconnexion de sites (VPN) niveaux 2 et 3	SFR	145 440 €
4 – Accès internet principal, sites centraux et sites isolés avec services évolués	Orange	14 184 €

Le dispositif de groupement de commandes a été reconduit pour la passation des nouveaux marchés, en intégrant dans l'étude des besoins les communes de la CAN qui l'ont souhaité.

Du fait du nombre plus important de membres intégrant le groupement de commande, et la nécessité d'identifier clairement les besoins de chacun qui sont apparus très hétérogènes, le montage de ce nouveau groupement a été plus complexe et a pris plus de temps que prévu et de ce fait le déploiement commencera sur la période estivale qui n'est pas une période propice pour la mise en place de liens Telecom. En effet, pour le bon déroulement du déploiement des services attribués aux nouveaux titulaires, il est indispensable que tous les moyens humains du Service TI et du service Assainissement (ce dernier doit modifier le paramétrage des pompes de relèvement qui utilisent des cartes SIM Machine To Machine) soient présents.

De ce fait il est nécessaire d'envisager la prolongation des quatre lots jusqu'au 31 décembre 2017.

Ci-dessous tableau récapitulatif de l'évolution des montants de chaque lot liée à la prolongation.

Pour le calcul de la hausse résultant de la prolongation, les montants estimatifs initiaux des marchés ont été recalculés pour tenir compte des évolutions intervenues après la signature des marchés :

- Reconduction pour deux ans
- Evolutions des besoins :
 - Fusion de la CAN au 1er Janvier 2014 avec la Communauté de Communes Plaine de Courance et intégration de la Commune de Germond Rouvre. (6 lignes analogiques Assainissement, 7 lignes téléphones portables, 23 lignes fixes, 7 abonnements Internet)
 - Création au 1er Janvier 2016 du service commun Communication avec intégration de 10 nouveaux agents.
 - Intégration des Piscines de Magné et Sansais dans le patrimoine de la CAN (Création de lignes analogiques, liens IPNET, T0 avec tranches SDA)
 - Restructuration du site Vallon d'Arty avec intégration de nouveaux agents (Création T0 avec Tranche SDA)
 - Augmentation des besoins des services de la CAN :
 - o en Téléphonie Mobile (déploiement de smartphones)
 - o création de liens SDSL pour la STEP de Goilard et La Médiathèque Pierre Moinot afin d'avoir une meilleure qualité de service
 - o création de nouveaux abonnements ADSL suite nouveaux Sites (Pour assainissement, MESS locaux syndicats, aire accueil GD vaccusé de réception en préfecture 4.79-200041317-20170529-C33-05-2017-1-

Date de télétransmission : 01/06/2017 Date de réception préfecture : 01/06/2017

Abonnements + consommations					
LOT	OPERATEURS.	Estimatif HT sur 4 ans	cont HT pour 6 mais sup	% évolution lié à prolongation	
1	BOUYGUES TEL	314 458.73 €	33 618.65 €	10.69%	
2	ORANGE	1 776.00 €	222.00 €	12.50%	
3	SFR	246 303.99 €	34 908.00 €	14.17%	
4	ORANGE	107 666.85 €	13 459.73 €	12.50%	

La hausse étant supérieure à 5% pour tous les lots, les avenants sont soumis à l'avis préalable de la Commission d'appel d'offres.

Avis de la Commission					
Avis	propolar				
	Υ				